

Onna pî d'agnî

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La loi pour tous.

Un vélocipédiste traverse à toute vitesse le village de C***. Pas de lanterne à sa bicyclette.

Le municipal chargé de la police, voyant la chose, veut faire respecter la loi. Velocemen lui-même, il enfourche sa « bécane » et se met à la poursuite du délinquant.

Soudain, à un contour de la route, il est brusquement arrêté par un gendarme qui lui inflige cinq francs d'amende pour contravention à la loi.

Dans sa précipitation, le malheureux avait oublié d'allumer sa lanterne.

Nez au dos. — Un paysan plaisante son voisin, qui est affligé d'un nez monumental.

— Dis-voï, Daniet, si on y mettait des « corjans », à ton nez; quelle belle hotte ça ferait, tout de même.

Et... vive la Combe!

(Lettre du Jura.)

O hiver!... ô hiver! que de plaintes amères, que de malédictions à ton adresse!

Il est vrai que tu n'es pas tendre pour les pauvres, pour les blasés qui ne savent où ils sont bien, pour tous les humains qu'affligent chaque année, à ta venue, ces rhumes exécrables qui vous troublent le cerveau, vous rougissent les yeux et tombent en perles brillantes au bout de votre nez bleu par la bise glacée!...

Coquin d'hiver!... brigand d'hiver! Goutte, rhumatisme, grippe, engelures, le douloureux cortège est au complet.

Et ce froid, ce maudit froid qui vous oblige à vous encauchonner et à vous fagoter comme des Esquimaux!

Ici, je ne m'adresse point aux miséreux; ces lignes ne sauraient les atteindre. C'est à vous, grincheux, gouteux et gens de même compagnie, qui vous obstinez à vivre dans un brouillard intense et malsain, que je dédie ces lignes. Un seul jour suffirait pourtant, si vous le vouliez bien, pour dissiper votre tristesse, pour adoucir vos maux.

Que ne venez-vous à la Vallée de Joux! Quelques heures de chemin de fer, et vous voilà dans une contrée adorable, où, cette année particulièrement, le soleil semble avoir pris ses quartiers d'hiver.

C'est au Pont, naturellement, que vous descendez de wagon. Quel coup d'œil enchanteur! En face de vous, deux lacs recouverts de glace. Tout autour, des rochers couronnés de sapins, tout ruisselants de pierres, sous les feux de l'astre du jour. Derrière vous, les collines blanches, où les luges glissent, glissent, vertigineuses.

Quelques minutes de marche sur la route neigeuse, qui crie sous les pieds, auront bientôt chassé l'impression de froid dont vous avez été saisi sortant du wagon. Alors, gouteux, vous sentirez insensiblement vos jambes se déraïder; une envie irrésistible vous prendra de courir, de vous démener à outrance. Ne boudez pas à l'invite, entrez dans un des magasins que vous trouverez sur votre chemin; louez-y une paire de patins et, psst, sur la glace. Allez-y seulement, elle est solide, pas crainte de noyade!

Si vous le préférez, prenez une luge, grimpez la colline et... vive la joie! vous redescendez comme l'éclair. Pas de sauts, donc pas de chute possible; pas de murs, donc pas de mauvaise rencontre. Entre deux glissades, vous pouvez examiner à loisir un pays que vous ignorez peut-être et qui, s'il n'a pas l'aspect grandiose de nos Alpes, n'en est pas moins unique en son genre.

Allons, blasés, grincheux, montez à La Vallée. Vous y coudoieriez l'Anglais flegmatique, traînant toujours après lui sa luge, comme un chien en laisse!... Vous y retrouverez les charmantes misses légendaires, aux jupons courts, aux jambes ballottant dans d'énormes guêtres cirées!... Et les Français, à la blague intarissable!... et les bambins du pays, la tête enfouie dans de gros bonnets de laine, surmontés d'un *mouchet* qui dodoline à chaque pas.

Puis, à l'heure du dîner, entrez chez le papa

Edgar, à l'hôtel de la Truite!... de la Truite! vous entendez bien!

Si, après cela, vous n'êtes pas satisfaits de votre journée, c'est que... mais chut, ne disons pas de méchanceté.

Encore une fois, vive la Combe!

Le 27 janvier 1904.

E! Cy.

Au service du grand Turc.

Les ministres d'Etat les mieux appointés seraient, paraît-il, ceux de Turquie. Ce n'est pourtant pas, comme on le croit, le grand vizir qui reçoit les plus gros honoraires. Ceux-ci sont versés tous les mois, à raison de 420,000 francs par an, au ministre de la marine.

Le grand vizir doit se contenter de 332,000 francs. La même somme échoit annuellement au ministre de la guerre.

Quant au ministre des affaires étrangères, il reçoit 220,000 francs; son collègue des finances n'a que 195,000 francs.

Les émoluments des autres ministres varient entre 139 et 145,000 francs; le ministre des mines étant le moins favorisé.

Au total, les chefs des neuf principaux départements de la Turquie ont à se partager plus de deux millions par an, soit près du double du mieux appointé des ministères européens: le gouvernement anglais.

Le télégraphe intime.

Au moment où l'on suit partout, avec attention, les rapides progrès de la télégraphie sans fil, on trouvera sans doute quelque intérêt à la lettre suivante qu'écrivait, en 1803, M. J. Montgolfier:

« Je ne puis m'empêcher de vous rendre compte d'une nouvelle machine qui s'offre, depuis quelques jours, à la curiosité de ceux qui vont voir le nouveau Panorama de Paris, au jardin des Capucines; on la nomme: *Télégraphe intime*. Son but est de transmettre la pensée à une certaine distance, comme la machine dont elle tire son nom, avec cette différence que ses opérations peuvent n'être visibles que pour celui qui les dirige et pour celui qui en recueille les effets.

» Deux cadres pareils sont placés, l'un sous la rotonde du Panorama, l'autre dans un cabinet isolé au milieu du jardin des Capucines. Ils portent l'un et l'autre les lettres de l'alphabet et les points de division du discours: à l'aide de ces signes usités, un cadran répète simultanément ce que veut exprimer la personne placée près de l'autre.

» Les oscillations et le défaut de résistance de l'une et l'autre aiguille, à la moindre impulsion, prouvent que la communication n'est point établie par un procédé mécanique, ainsi que quelques personnes seraient disposées peut-être à le supposer, et ce qui est peu intéressant. Cette machine est donc une véritable découverte, qui peut produire tous les effets qu'annonce l'auteur, et à une distance considérable; qui peut conduire à d'autres découvertes, et qui, en attendant, donne des résultats qu'il est possible de rendre infiniment utiles. »

Nous avons vainement cherché, dans des ouvrages spéciaux et d'histoire, quelques détails complémentaires sur l'invention dont parle M. Montgolfier. Il serait pourtant intéressant de savoir quel était le moyen de transmission.

'T'y moo? — Deux noctambules trouvent un homme ivre étendu au bord du chemin et non donnant plus signe de vie.

— 'T'y moo? demande l'un.

— Dans le cas!...

Où la valeur attend le nombre des années. — LE PÈRE: Je donnerai en dot à ma fille autant d'arpents qu'elle aura d'années.

L'AMOUREUX: Alors, bon, je vous remercie; je viendrai l'épouser dans cinq ans.

Onna pi d'agni.

Lâi a prâo muton, prâo faïe, prâo agni per lo mondo, prâo dzein assebin qu'eïn gardant, que lè tiant et que savant ein veindre lè pi, câ sant boune, que diant, po tote sorte de tsousses: po dâi pana-pi, s'on vâo avâi lè piaute âo dâo quand on va dremi et qu'on a douté sè tsâosson; âo po portâ dèzo son cossalet quand on vint su l'âdzo et que la rita vo fâ mau. Lâi a mimameint, à cein que ma de lo conseiller que l'a zu età pè Paris, dâi dame que s'eïntosant lo cou, du la coraille tant qu'âo cotsion, avoè dâi z'affère que sant assebin ein pi de muton et laissant breinna lè bet su l'estoma. Cein cote gros, que paraît, et lo craïo prâo, se ti lè martchand veïndant clliaô pi asse tchè qu'on certain Samin, qu'è farceu qu'on diablo et qu'a atant de concheïce que Bismarque, quand bin n'è pas dâo mimo paï

Ci Samin, que voyadzive pè lo Gros-de-Vaud, arve on dzo deïn on veladzo dâo côté de Velâ. L'ire eïntre dzor et nè et Samin avâi l'estoma quasu asse vouaisuva que son portamounia. Tot d'on coup, vaitcè que dècouce on bosson, ie l'out bêla... bêla... è... bê...

— Qu'è-te gosse? que dit, eh! l'eïnlèva! tot bouneïnt on galé agni que sa pas retrouvâ son ètrabllio. Vin pi avouè mè, mon petiour. L'è tot justo lo souppâ que tsertivo: que t'i bouneïfant! l'eïnlèva, quinna tchance.

Et ie t'eïmpougne cllia bite, sè la tserdze su la rita et va, ein subleïnt qu'on benhirâo tant qu'âo premi cabaret, iô l'eïntre âo veïndâzo.

— Hè! a-te quacon? que fâ. Dite-vâi, cabartier, apportâ-mè quartetta dâo meillâo, et dou verro; vo volleïen prâo m'âidyî à ein reudre ion?

— Hè bin! n'è pas de refus!

Lo cabartier soo et revint on bouquet apri avouè 'na botoïlle.

— A la voçtra, que dit Samin qu'eïmpllies-sâi lè dou verro.

— Grand bin vo fâsse.

— Dite-vâi, l'è bon, voutron vilho, ma vo bâille fan, n'âi-vo rein à croustelli?

— Lâi a pas bin de l'affère stau dzo.

— Eh bin! accutâde: vaitcè on agni que ié atsetâ pè Etsalleïn à n'on Jui; no veïn tot lo drâi lo tiâ; se vo z'ite d'accôo de mè lo freccassî, on lo medzera lè dou. Vo z'ara lo resto po lè frè dâo bâire.

— La pi assebin? dit lo cabartier.

— Oh! la pi, mè la reservo. Ceïn lâi è-te?

— Oi, mâ lâi a nion perque que satsè tia clliau bite. Quecha! lâi arâ Toinon âo Gros, l'è li que tiè lè tsat âo menistre, foudràï vère se l'è à l'hotô.

— Vo z'inquièta pas, vu prâo fère; su on bocon boutsl.

Noutrè coo vant pè la cousena, et on mo-meïnt apri, du lo veïndâzo on pouâve cheïntre la bou'n'oudeu de la tsè que sè grellive et que sè freccassive; ceïn fasâï pardieu einviâ et on ara paï rein que po la nicllia.

Ne pu pas vo racontâ lo crâno repè que l'ant fé avouè on bocon de salarda âo repârâo que la serveïnta avâi été couïllî à la cllière, ni dièro de botoïlle l'ant bu. Lo cabartier ètai tot benaiso.

— Ein reste bin quatre livres, que sè desâi, su pardieu pas ein perdâ su lè quartette que noz'eïn reduit.

— Ié sono, fâ tot d'on coup Samin ein ovreïnt on mor quemet on catsèplliat.

— Vo pouâide allâ dremi, que repônd lo maitre. Suzon va vo cllière. Voutra tsambra è lè.

Et Samin so avoué Suzon.

— Dite-vâi, que dit à la serveinte, quand furant dein l'allâie, âi-vo fan d'avâi la pi de l'agni?

— Porquie?

— Se vo m'apportade ein catson, iena de cliiau boune botoille d'idie de cerise que ié vu deu la cousena, l'è à vo.

— Eh bin! n'aussi pas couson, la mettri derrâi voutra porta.

On quart d'hâora aprî, Samin avâi sa botoille. Vo dere que l'a bin droumâ sta né quie, vo pouâde lo crêre, ma lo leindèman étâi dza de pointe âo sèlo lèveint, et fasâi on tor per devant, io reincontro lo garçon dâo cabartier.

— Heu! que lâi dit ci tonnerre de Samin, ié quie, à la cousena, la pi dau muton que no z'âi tia hier à né: mè grâve po voyadyi; se vo la voliâi, vo la bâillo po dou francs.

— Dou francs, repond lo garçon, l'è su que l'è pas trâo tsira. Farâi pardieu bin mon affaire: lo mâidzo m'a de que devevri ein porta iena po mè douleu. Io è-te, que vo dite?

— Pè la cousena, vo la preindra ein alleint dixhâora.

— Bin se on vâo, et lâi baille lè dou francs.

Pu Samin trace vè lo cabartier, à cò ie dit:

— Eh! bondzo l'ami, vo z'ite dza lèva?

— N'è pas sein peina; ié batailli prâo maître; n'è pas l'embarra assebin: on soupâ parat.

— Vo laissez dan lo resto de l'agni po mè frè tsi vo, et se vo mè mena avoué voutron tsé tant qu'à Mâodon, vo baillo la pi.

— Va que sâi de, d'ailleu lo temps n'è pas bin tchè, vouâ.

... Per vè midzo, lo cabartier revegnâi, l'avai menâ Samin à Mâodon, iô l'avâi prâ lo tsemin de fè por ne sè iô.

Quand l'eintre à la cousena, ie trâove lo garçon et la serveinte que sè disputâvant, que sè terivant la pi dâo muton ein djureint, ein sacrementèint. Ti lè dou voliâvant l'avâi paia.

— Lâi è baillè dou francs, desâi ion.

— T'èin a meintu, fasâi la serveinte.

— Sarâi bin la mètsance que sâi à vo, dit lo maître, mè que l'è menâ à Mâodon po la pi.

— Clia rouâ, l'a veindia trai iâdzo, vâi ma fâi.

Ein sti momeint, on petit bovâiron que l'ire à maître tsi lo pintier, lo terive pè sa roulière et lâi desâi:

— Dite-vâi, nontron maître, lâi a ion de voutrè z'agni que s'è sauvâ hier à né et ne l'è pas retrouvâ.

— Lo quin?

— L'è lo nâ, avoué la tatse bliiantse dessu la tita.

— Eh! voliâi-vo frèma que l'è ci que no z'âi tiâ et que mè l'a robâ. Vâi, ma fâi, vouâiti la pi, vaitcè la tatse; clia tsaravouta... Et mè que l'è regala, cutsi, remenâ! ah! tè couâise pi l'estoma, serpeint de serpeint, tè couâise pi l'estoma avoué!

Et po fini, n'ant jamé revu ci Samin que s'êtâi fè hêberdzi, repètre, tserreyi âo frais dâo cabartier et qu'avâi trovâ encora moyan de sè fère paî.

MARC A LOUIS.

Le menton jaloux.

La jeune Frida, de Steffisbourg, est en pension dans le canton de Vaud pour apprendre le français, ce qui ne l'empêche pas, naturellement, de penser à son *Schaltz*, qui est commis dans une fabrique de « vevey courts » à Ermatingen. Elle a eu de ses nouvelles dimanche dernier et elle en fait part à la fille de la maison.

— Comment est-il, ton bon ami? lui demande celle-ci; ressemble-t-il à mon fiancé? A-t-il, comme lui, de grandes moustaches?

— C'ètre à lui pas encore permis d'avoir de la mustache.

— Pas permis! mais puisqu'il n'est ni père, ni valet de chambre, ni garçon de café!

— Plus tard, peut-être, il pourra montrer son barbe; mais à présent, il ètre impossible, parce que son patron il a encore le menton toute nu.

— Ah! je sais: le menton du patron serait jaloux!

La chanson de Rocati

rabobinée par Jean Mussard, orfèvre.

Tel est le titre d'une plaquette que vient de faire paraître chez M. A. Jullien, éditeur à Genève, M. Pierre-Paul Plan.

Les patoisants lui sauront infiniment gré de leur avoir procuré dans son entier cette variante du *Cé qué té no*, dont feu son père, M. Ph. Plan, révélait l'existence, en 1875, par des fragments publiés dans le tome XIX des *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*.

Grâce à la traduction qui l'accompagne, — traduction qui nous a paru généralement correcte, — même le lecteur auquel le patois n'est pas familier pourra goûter la saveur archaïque, par-ci par-là rabelaisienne, de cette « nourme, inventée par le défunt Rocati, rabobinée, augmentée et radoublée par un de ses héritiers ». Charmé, quant à nous, des premières pages, par le parfum délicieux des expressions surannées, notre plaisir a été doublé en voyant, par exemple, comment ces braves chansonniers du XVIII^e siècle posaient leur plume. Oyez plutôt.

Après avoir conté ce qui arriva à ce malheureux « homme de la Grave, méchant comme un rat de cave, auquel Claude, Martel mit avec l'épée de Chaffardon sa tête à son pied et puis lui fit plus d'honneur qu'à un veau: il l'enterra sans lui ôter la peau »; ou qu'un nommé Faconay, « voulant faire mine de désarmer les gens à la chasse, un Genevois lui vida son fusil dans l'estomac et le bouta dormir »; ou encore la décoration qu'obtint ce gueux de Benoit Fresier, « brigand redoutable, faisant plus de mal que la canaille, à qui l'on mit au cou, près de la peau, le beau cordon de l'ordre de Champel ». A la suite donc d'une poignée de faits semblables, l'auteur termine bonnement par ce couplet, pour le moins étonnant d'imprévu: « Pour bien finir, il faut quitter le rire (*sic*), et bien prier tous le Bon Dieu, et dire: — Que Dieu donne à ceux qui nous veulent du mal toujours prou peines, et à nous du bon temps! » N'est-ce pas délectable?

Les philologues regretteront peut-être que M. Plan n'ait pas donné de ce poème une transcription phonétique. Ayant mis à profit la facilité qu'il avait de s'entourer de renseignements que des savants tels que MM. Gilliéron et Rousselot pouvaient lui fournir il eût été outillé pour cela mieux que personne. Mais probablement a-t-il été retenu par l'obligation de ne pas allonger afin d'arriver pendant que le souvenir des fêtes du 3^e centenaire de l'Escalade est toujours vivant parmi nous.

Par contre il a enrichi son opuscule de quelques notes historiques intéressantes. L'échantillon ci-après ne peut manquer de plaire aux lecteurs du *Conteur vaudois*. C'est l'explication, d'après Fleury de Bellingen, du proverbe: *Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile*, qui signifie: vous ne parviendrez pas à votre but, et a, prétend-on, pour origine l'anecdote suivante:

« Une paysanne qui avait une pièce de toile à vendre, chargea son fils de la porter au marché. Elle lui recommanda de prendre bien garde de la vendre à quelqu'un qui parlerait trop, parce qu'elle craignait qu'on ne l'attrapât avec des paroles pour l'obliger de la donner à vil prix. Ce jeune homme, qui était fort simple, prit ce que lui avait dit sa mère au pied de la lettre. Quand quelqu'un lui avait demandé combien la toile et qu'il avait dit le prix, si on disait c'est trop, il répondait: Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile, et renvoyait son monde ».

Le vif intérêt que je porte à nos patois m'engage à vous dire, moi aussi: Le tirage de la *Chanson de Rocati* est limité à 308 exemplaires... *Si vous tardez trop... vous ne l'aurez pas!*

OCTAVE CHAMBAZ.

Les visites. — Il n'est pas de meilleur criterium des bonnes manières que l'attitude du visiteur vis-à-vis de la personne à laquelle il rend visite et vice versa. Cette règle s'applique même aux amis et aux parents.

Il est deux points surtout que les visiteurs ne doivent pas perdre de vue. La ponctualité tout d'abord. Faire attendre une hôtesse qui vous a convié à un lunch, à un dîner, à une sortie pour l'après-midi ou avec laquelle vous avez un engagement de quelque nature qu'il soit est un manque complet de courtoisie. Evidemment l'hôtesse n'est pas tenue d'attendre les invités en retard, mais elle est heureuse qu'ils arrivent à l'heure fixée. Il faut aussi durant votre séjour ne prendre aucun engagement avec des amis sans l'agrément de la personne qui vous reçoit, c'est à eux, au contraire, à se mettre à ses ordres pendant la durée de votre séjour.

Carpe à la choucroute.

(6 personnes.) 45 minutes. — Ayez une carpe d'un kilo, laitée si c'est possible. Après l'avoir écaillée, vidée et lavée, essuyez-la dans un linge, remettez dans l'intérieur la lait hachée, mélangée avec gros comme un œuf de mie de pain trempée et pressée, un demi-oignon et 3 échalottes hachées, gros comme un pois d'ail, une forte pincée de persil et un œuf, sel, poivre et un peu de muscade. Recourez le ventre du poisson, assaisonnez le dessus et couchez-le sur la grille d'une poissonnière de proportions en rapport avec lui. Une heure avant de mettre la carpe en cuisson, vous laverez à grande eau 750 grammes de choucroute et la passerez à l'eau bouillante pendant cinq minutes pour en retirer l'écroté. Après l'avoir égouttée, rafraîchie et pressée, vous la cuirez à moitié avec du bouillon ou simplement avec de l'eau et 40 gr. de beurre, sel et poivre.

Entourez la carpe avec cette choucroute mi-cuite, arrosez-la de quelques cuillerées de beurre fondu et mouillez de deux verres de vin blanc. Faites partir en ébullition, couvrez la poissonnière, et cuisez doucement au four. Cinq minutes avant de servir, dressez la choucroute bien égouttée sur un plat long, la carpe dessus, et tenez au chaud. Versez le liquide dans une sauteuse et réduisez-le vivement jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus que la valeur de deux décilitres à peine; liez avec 20 gr. de beurre manié; mettez à point, hors du feu, avec 7 gouttes « d'arome Maggi » et versez cette sauce sur la carpe. Servez aussitôt. LOUIS TRONGET.

(La Salle à manger de Paris.)

Les œufs de hérisson. — Un petit Parisien se promenait avec sa bonne sous les châtaigniers, dans les environs de Bex.

— Tiens! dit-il en montrant des châtaignes dans leur coque, des œufs de hérisson!

Vive nous! — Ah! c'est bien là le mot du commencement, du milieu et de la fin de la revue lausannoise qui se joue en ce moment au *Kursaal*, et à laquelle la foule, toujours friande de ce genre de spectacle, accourt chaque soir. Il n'y faut point chercher la causticité à jet continu, qui est le faible, et le fort, de la plupart des auteurs de revues. De la grâce, assaisonnée d'un soupçon de malice, de jolis décors, de gentils costumes; une musique bien dans le ton, quelques situations imprévues, telle la partie de cave de nos trois statues: Davel, Guillaume-Tell et... Vinet — oh! mais, rassurez-vous, une partie très convenable et qu'excusent les fêtes du Centenaire — des couplets sur les ponts, naturellement, sur l'impôt personnel, sur nos infatigables « mineurs », couplets chantés par de gracieuses artistes; n'est-ce pas là tout ce qu'il faut pour assurer à M. Rey une série de belles salles.

Et vive nous! C'est nous qu'on est les plus bons enfants du monde!

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, pour les débuts de M. Garnaud, jeune premier rôle, **La dame aux Camélias**, 5 actes d'Alexandre Dumas fils, et **Les petites voisines**, vaudeville en trois actes, qui eût grand succès jeudi.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howart.